

AVIS DE CONCOURS

Bureau du Nionwentsïo

Gardien·ne du territoire

Régulier à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine en basse saison, 40 heures par semaine en haute saison

Salaire : entre 22,03 \$ et 28,98 \$ de l'heure

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2024-215

Date d'affichage : 14 au 27 novembre 2024, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste fera une veille constante du bon déroulement des activités dans le territoire. Par ses actions, il·elle contribue à la protection et la mise en valeur des ressources naturelles du Nionwentsïo. Il·elle aura à effectuer l'entretien des différents sites d'occupation du CNHW, dont celui du camp au Lac Roy. Il·elle aura à inspecter les sites et les installations des camps dans le territoire selon la loi des camps. Il·elle est impliqué dans la transmission des savoirs et traditions de la Nation en matière d'activités coutumières.

**La description de poste détaillée est disponible sur demande.*

EXIGENCES

- 3 ans d'expérience dans un domaine connexe ou toute combinaison de formation et/ou d'expérience jugée pertinente;
- Bonne connaissance du territoire;
- Connaissance de l'application des lois en matière d'occupation du territoire et de pratique des activités coutumières;
- Habiletés à travailler avec un GPS et des cartes topographiques;
- Bonne condition physique;
- Capacité à soulever un minimum de 50 lbs;
- Connaissance dans la réparation propane, plomberie et menuiserie (atout);
- Permis de conduire valide;
- Disponibilité soirs et fins de semaine;
- Disponibilité à coucher en forêt, si besoin.

QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Confidentialité
- Débrouillardise
- Dextérité manuelle
- Diplomatie et tact
- Discrétion
- Endurance physique
- Esprit d'équipe
- Honnêteté
- Organisation
- Polyvalence
- Sens de l'orientation en forêt
- Sens politique

POUR POSTULER

Date limite : 27 novembre 2024, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) GOA 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



WENDAKE

CONSEIL DE LA NATION
HURONNE WENDAT

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies / obligations familiales
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes

ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNHW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat
*SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e·s temporaires du CNHW
- 4) À la population